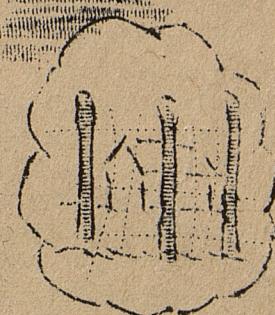
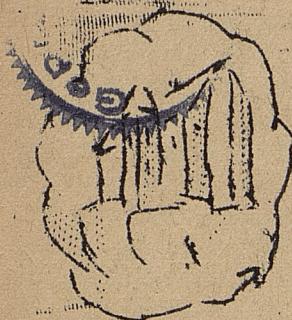


5
19

Heller Scapina

MERCREDI 15 MAI 1942



LE MOINEAU

DU STALAG IV A



FONDATEUR : Guy RAPP

REDACTEUR EN CHEF : René RICHET

SECRETAIRE GENERAL : Paul FAURE

DOUR une fois, le Stalag va parler aux kommandos d'une fête qu'il s'est donnée. Pour une fois? Cela ne signifie pas qu'il aurait souvent l'occasion de le faire, mais qu'il s'abstient par délicatesse. Bien des kommandos s'en offrent davantage et de non moins belles. Ils ont raison. Si le Château de Hohnstein n'est pas tout fait un cloître, il n'est pas non plus un casino. Peu d'hôtes de passage y prennent vraiment la vie... cérémonieuse, les politesses innombrables, les obligations variées et l'épaisseur des murailles qui nous isolent du printemps - du printemps aperçu des fenêtres comme dans certaines baraquées foraines on voit, par des hublots lumineux, d'inaccessibles jungles ou Eldorados en couleur...

Donc rien à vanter, ni rien à taire.

Cette fois, pourtant, nous éprouvons l'envie de raconter un peu notre journée du 2 Mai : à cause de son prétexte, à cause de certains moments qui viennent, qui seront partout d'un bon effet sur notre moral; surtout à cause de la participation artistique des kommandos.

+
+ +

Et d'abord, au mépris de nos propres conseils, nous n'avons pas célébré la fête du Maréchal et celle du Travail le 3 Mai, parce que, ce dimanche à l'aube, les musiciens et les comédiens de la troupe allaient "tourner" dans les environs.

Naturellement on avait pavooisé tricolore la grande salle où, après un recueillant réveil en fantaisie, tous les Français s'assemblèrent face au portrait du Maréchal Pétain: alignements et tenues soignés, revue du Lieutenant-Médecin, présentation du drapeau, allocution de l'Homme de Confiance et l'arsenallaise. Sans doute ce prélude n'est-il pas une innovation dans nos Camps d'Allemagne. Il fait battre sainement le cœur de l'exilé.

Je ne décrirai pas les jeux de l'après-midi (loterie, pêche à la ligne, courses en sac, au trésor...), puisque je n'ai pas promis un rapport fidèle. Mais je revois le cercle épais de spectateurs au centre duquel surgissaient un court instant, d'immatérielles mais reconnaissables figures de nos provinces françaises. L'enchanteur se passe de décors et de costumes: il suffit de quelques choeurs populaires exécutés par des hommes de la région voquée. L'accent naturel et l'âme nostalgique opèrent seuls. A la fin, quand les voix se sont tuées et les visions évanouies, la joie de ce circuit imaginaire persiste au point de neutraliser le regret d'en être si tôt revenu.

Au bas de la page suivante, un musicien rend compte du goûter-concert. Par suite je n'en dirai rien, sinon que, décidément, jamais une collectivité ne communie mieux qu'en savourant, à la même table immense, les complémentaires plaisirs de bouche et plaisirs d'oreille. Je souhaite, en outre, que les Cours d'Harmonie réveillent, chez nos compositeurs de kommando, l'inspiration et l'audace créatrices. A ce sujet, nous avons été les premiers (bien entendu) à lire voici quinze jours, sur la feuille des communications officielles de la kommandantur qui voyage avec notre Journal, la note n° VI, et à nous en inquiéter. Renseignements pris, il apparaît que trop de chansons et saynètes

composées par les prisonniers manquent de cette vivacité de style et de cette discréption spirituelle qui caractérisaient l'esprit français. L'obscurité de Rabelais est d'une truculence et d'une invention toutes lyriques. Elle n'est pas d'ailleurs le ton unique de son livre. Alors, sans tomber dans la pudibonderie bigote, évitons le désagréable rappel, non pas à la différence, mais à la malicieuse gauloisserie. Et que les camarades qui ont des images plein l'esprit, des élans au cœur, au gosier un flux de mots justes et harmonieux, que ces vrais poètes ne s'arrêtent pas d'écrire (au contraire, nous leur proposerons bientôt d'inventer des paroles pour la "Marche du Stalag" dont il est question ci-dessous). S'épargnant la peine d'une rédaction hasardeuse, les autres choisiront, pour leurs fêtes, du tout prêt, comme l'excellente satire d'un monde rigoriste et tartuffe que notre troupe avait réussi à nous jouer magnifiquement samedi soir.

Cette digression m'a-t-elle fait perdre des lignes que je réservais à l'EXPOSITION? Ah, la contrainte de la mise en page pour le Rédacteur qui, venant normalement le dernier, doit insérer toute sa pensée à la place encore disponible? En perdons pas davantage: cette première collection de dessins, aquarelles, bois taillés, miniatures, etc.... a donc fort bonne allure dans notre Grande Salle momentanément convertie en Galerie d'exposition. Des tables vêtues de couvertures, de larges panneaux verticaux présentent des pièces d'un art certain, d'une ingéniosité touchante. Pourquoi le "Siège Social" ne monterait-il pas une exposition permanente pour les œuvres de vos loisirs monotones? Oh, nous ne les garderions pas. Vous nous les prêteriez quelque temps. Puis elles vous seraient rendues à votre gré, ou bien iraient, selon vos instructions, vers la destination souhaitée. Que les exposants soient donc sans inquiétude, et que soient sans défiance les artistes qui ne nous ont encore rien envoyé.

Dans le prochain "MOINEAU", nous achèverons cet article et publierons le catalogue des objets actuellement exposés.

Peintres, sculpteurs, artisans d'art du Stalag IV A : à vos pinceaux, à vos ciseaux, à vos canifs!

René RICHE 28.644

LE CONCERT -

Il était entièrement composé d'œuvres faites par des camarades du Stalag, qui obtinrent des ovations méritées.

"HOHNSTEIN", le Marche du Stalag IV A, par notre Chef d'Orchestre André RELIN, ouvre le feu; dédiée à notre Homme de Confiance P. HUBY et à vous tous camarades, elle sera publiée par "LE MOINEAU" et fera bientôt le succès de tous les Orchestres de kommando - De GRAN-MONTMANY, un slow-fox très mélodique: "Mon cœur chante à plaisir" - Antoine GILLIS, Chef de notre Tazz, a orchestré avec bonheur un slow sur des paroles de CAUSSIMON: "Blanc et Noir"

Un seul envoi de kommando, mais il est de qualité: "CA BICHOT'", fox brillant et savamment orchestré par PERRAULT, paroles de GUYOMARD du kommando de Gröditz, et qui déchaîna d'interminables applaudissements. Puis de Michel ARCHAND, un boston plein de charme, souvenir d'un temps où son saxo dynamique charmait nos belles filles d'Auvergne. André BAUCHY, qui réussit dans tous les genres, fait entendre un solo de violon, mélodique moderne d'une délicate inspiration; un solo de violoncelle et enfin une rumba endiablée, orchestrée par GILLIS. De Georges BOYER, professeur d'harmonie, un tango bien dans le style : "RAMUNCHITA" et enfin de A. RELIN, une suite d'orchestre: "KÖNIGSMÜHLE", impressions un peu mélancoliques d'un prisonnier sur la foët de Königsmühle où l'auteur a travaillé pendant de nombreux mois.

Pour tous il y eut des bravos bruyants et justifiés. Nous espérons que cette bonne audition d'œuvres originales ne sera pas sans lendemain.

Jmile LOMBARDY 25.810

DISTRIBUTION DU MOINEAU - Comme désormais "LE MOINEAU" paraîtra imprimé recto verso, il ne sera plus possible d'en prévoir l'affichage dans les petits kommandos. Il conviendra donc de le manier avec soin, pour que chacun l'ayant lu, le numéro encore lisible puisse être conservé par l'Homme de Confiance.

EN TOUTE CONFIANCE.

Tous les Hommes de Confiance doivent être maintenant en possession des Bordereaux de la Mutuelle. Voilà donc le moment de lancer à fond notre mouvement de solidarité.

Faisons d'abord les choses bien clairement. Rédigez de votre mieux les réponses aux différentes questions, écrivez-les TRES LISIBLEMENT: Noms propres en majuscules d'imprimerie. Pour éviter toute erreur dans notre fichier rappelez-nous l'ADRESSE CIVILE des BENEFICIAIRES de notre MUTUELLE, c'est à dire les caporaux ou soldats non fonctionnaires. Dès que vous aurez récolté le versement mensuel (le premier compte pour le mois de Mai) et que vous l'avez remis à Monsieur l'Officier de Contrôle par les soins de votre FUhrer de kommando, adressez-moi le bordereau. Le Comité de Direction vous retournera ensuite l'accusé de réception, quand votre argent sera parvenu à la Trésorerie du Stalag.

Beaucoup de lettres sont déjà venues m'apporter l'adhésion de nombreux camarades. Quelques-uns me font allusion aux hésitations de certains camarades; il m'est même signalé que quelques-uns ne veulent pas s'y intéresser. Pourquoi? des célibataires disent qu'ils n'en ont pas besoin et qu'ils se trouvent aussi nécessiteux que nos enfants de France. Des hommes mariés, pères de famille, préfèrent envoyer mensuellement un petit montant chez eux: ils donnent ainsi plus à leurs familles que notre Mutuelle ne pourrait le faire. Il y en a peut-être aussi qui, en fait, ne nous font pas confiance.

Est-il utile de discuter toutes ces raisons ? Elles prouvent que tous n'ont pas encore compris la nécessité de nous aider les uns les autres. Nous retrouvons là l'écho de notre monde d'avant-guerre. Tous parlaient de réformes nécessaires, mais bien peu s'apercevaient qu'un monde ne peut changer qu'autant que chacun accepte de penser à son voisin, de sacrifier même un peu de son bien-être pour secourir ceux qui en ont besoin.

Allons, mes chers amis, débarrassons-nous de nos vieux défauts et prouvons par des actes que nous sommes bien membres de la France nouvelle. Je compte sur vous.

Avant de vous quitter pour cette fois, je vous livre ces paroles de notre Maréchal, tirées de son Message du 17 Juin 1941 :

"Faut-il vous dire que notre jeunesse a raidi ses muscles et son âme," "que la pureté, l'idéal, l'esprit de sacrifice s'imposent chaque jour avec" "plus de force, avec plus de rayonnement? Faut-il vous rappeler le jugement" "que portent sur notre Pays des nations neutres, l'hommage qu'elles rendent" "à notre premier redressement ?"

"Croyez-moi. Le moment n'est pas venu de vous réfugier dans l'amertume" "ou de sombrer dans le désespoir. Vous n'êtes ni vendus, ni trahis, ni abandonnés".

"Ceux qui vous le disent vous mentent et vous jettent dans les bras" "du communisme".

"Vous souffrez et vous souffrirez longtemps encore car nous n'avons" "pas fini de payer toutes nos fautes. L'épreuve est dure. Beaucoup de bons" "Français et parmi eux, les paysans et les ouvriers, l'acceptent avec noblesse. Ils m'aident aujourd'hui à supporter ma lourde tâche".

"Mais il me faut mieux encore. Il me faut votre foi, la foi de votre" "cœur, la foi de votre raison. Il me faut votre sagesse et votre patience." "Tous ne les acquièrent que dans la discipline que je vous impose et dont" "seuls, les oublious de notre Histoire, ou les adversaires de notre unité," "cherchent à s'évader".

"Tous unis, nous sortirons de la nuit où nous a plongés l'affreux" "aventure".

L'Homme de Confiance du Stalag IV A

Adjudant Pierre HUBY E5.776

Cours par correspondance

Suivant le désir de plusieurs foyers d'étude créés, en commando, par de hardis enseignants de métier ou d'occasion, nous publierons le premier plan de travail pour la deuxième quinzaine de Mai. Nous souhaitons qu'on le critique: nous évaluerions mieux ainsi les besoins de la majorité de nos camarades décidés à inventorier et à compléter leur savoir. Rapprochons-nous les uns des autres par des avis sans ménagement. Nous ferons de meilleur ouvrage. Des programmes analogues, mais influencés par ces critiques, paraîtront ensuite chaque mois.

Nous adressons, d'autre part, la première série des leçons à ceux qui les ont demandées. Et, pour que tous nos lecteurs sachent bien quel est l'enseignement du Centre d'Etudes, nous reproduisons d'abord le premier Cours de Comptabilité. D'autres échantillons seront présentés par la suite.

COURS DE COMPTABILITE

AVANT PROPOS -

Le présent Cours s'adresse d'abord aux commerçants et futurs commerçants désireux de profiter de la captivité pour apprendre les éléments essentiels d'une science qui leur sera plus que jamais indispensable au retour.

C'est dire que les leçons proposées s'inspirent plus de la pratique que de la science pure et théorique.

L'auteur, qui d'ailleurs est plus un professionnel qu'un professeur, s'est attaché avant tout à mettre en évidence les principes directeurs qui doivent présider à l'établissement d'une comptabilité.

Les lois actuelles ne permettent plus aux commerçants et artisans de s'en tenir, pour le tenue des livres, à de certaines pratiques routinières issues d'un vague empirisme. Les principes énoncés, qui ne sont au fond que du bon sens organisé, devront être rigoureusement appris et observés. Les exercices et problèmes proposés gagneront à être recopier soigneusement, ils serviront de modèle plus tard.

Avant de définir ce qu'est la comptabilité, reconnaissons que nous serions heureux si nous arrivions à intéresser également ceux de nos camarades qui, n'étant pas commerçants ni comptables spécialisés, seraient tentés de jeter un coup d'œil sur ces quelques leçons. Nous souhaitons qu'ils y puissent trouver les renseignements qu'ils y cherchent, et qu'ils arrivent à se familiariser avec les termes d'une science de réputation rébarbative, mais qui présente aux initiés beaucoup d'attraits et une utilité incontestable.

1ère LECON

QUELQUES DEFINITIONS PREALABLES

LE COMMERCE - C'est l'action d'échanger des marchandises contre des monnaies ou valeurs en tenant lieu. D'une façon générale, le commerce consiste à acheter et à vendre des marchandises dans le but de réaliser un bénéfice.
L'ENTREPRISE -

On appelle entreprise l'ensemble des moyens utilisés pour la réalisation, au profit et sous la responsabilité d'une même personne juridique, d'opérations commerciales, industrielles ou financières poursuivies pendant plus ou moins longtemps.

L'entreprise est individuelle, si elle est exploitée par un particulier agissant sous sa seule responsabilité; elle est collective, si elle est exploitée par une Société.

Nous appellerons GERANT la personne qui a la responsabilité morale et pécuniaire de la bonne marche de l'entreprise.

FONCTIONNEMENT DES ENTREPRISES.

Pour réunir l'ensemble des moyens qui constituent une entreprise commerciale, le propriétaire a dû engager soit une certaine somme en espèces, soit une somme en espèces et d'autres biens exprimés en monnaie.

La valeur exprimée en monnaie des biens ainsi engagés, constitue le CAPITAL de l'entreprise.

Ce capital reçoit généralement une double destination : une partie est affectée à la création de moyen d'action permanent : c'est le capital fixe ou IMMOBILISATIONS.

L'autre partie est affectée à la création de moyens d'action d'importance et de nature extrêmement variables : c'est le capital mobile ou FONDS DE ROULEMENT.

Les IMMOBILISATIONS comprennent en général les magasins et entrepôts et, si le propriétaire n'est pas seulement locataire, les immeubles où ils sont établis; en outre, si l'entreprise a repris la suite d'une autre affaire, elle a dû payer une somme plus ou moins élevée au titre de FONDS DE COMMERCE.

D'autre part la fondation et la mise en marche d'une entreprise exigent toute une série de dépenses destinées à permettre, à cette entreprise, d'effectuer ses opérations dans les meilleures conditions possible.

Toutes ces dépenses ne donnent pas naissance à des biens matériels ayant une valeur marchande, et elles se trouveront sans aucune utilité si l'entreprise devait disparaître avant d'être entrée en période d'exploitation rémunératrice.

On ne saurait cependant les considérer comme une perte sèche, car elles contribuent aux possibilités de rendement (ou efficience) de l'exploitation.

Les dépenses de cette sorte faites à l'origine de l'entreprise, pour permettre le fonctionnement normal ou en favoriser la marche, sont généralement désignées sous le nom de FRAIS DE PREMIER ÉTABLISSEMENT.

LE FONDS DE ROULEMENT comprend : les marchandises qui constituent l'essentiel des échanges, ainsi que des espèces, par exemple des effets de commerce. Le caractère essentiel de toutes ces valeurs est de donner lieu à de continues transactions ou transformations.

D'autre part, l'intervention du crédit dans la majorité des opérations commerciales, a pour effet de conférer à l'entreprise la qualité de créancière ou de débitrice à l'égard de la plupart des personnes avec lesquelles elle se trouve en rapport d'affaires, et qu'on désigne sous le nom de TIERS.

LE FONDS DE ROULEMENT comprend donc, en plus des valeurs citées plus haut, des créances et des DETTES.

L'exploitation d'une entreprise commerciale donne des RESULTATS que nous allons énumérer.

Le BÉNÉFICE qu'une entreprise a pour but de procurer à son propriétaire, provient en général de l'excédent du prix de vente sur le prix d'achat (ou plus exactement sur le prix de revient). Cet excédent est qualifié de BÉNÉFICE BRUT.

Bien entendu le bénéfice véritable est inférieur au bénéfice brut. L'exploitation de l'entreprise entraîne des CHARGES qu'il faut déduire du bénéfice brut pour obtenir le bénéfice réel ou BÉNÉFICE NET.

Les charges sont de diverses sortes :

.. 1°) - Elles comprennent les dépenses d'exploitation proprement dites : appointements et salaires, frais de correspondance, frais de représentation, impôts, loyers, assurances, etc...

2°) - La valeur de la plupart des immobilisations diminue progressivement.

3°) - L'entreprise ne possède pas toujours des ressources propres suffisamment importantes pour lui permettre de faire face à toutes ses opérations. Elle a donc à supporter des charges d'intérêts plus ou moins lourdes suivant les cas.

Les charges que nous venons d'énumérer peuvent être qualifiées de charges NORMALES.

Il en est d'autres qui se produisent de façon moins régulière et qu'on qualifie de charges ACCIDENTELLES. Les causes en sont diverses: défaillance d'un client, déficit de caisse, détérioration ou vol de marchandises, etc..

Les charges accidentelles sont en réalité des pertes.

On voit que le fonctionnement d'une entreprise est complexe. Aussi le gérant qui a la responsabilité de sa bonne marche a-t-il besoin, pour la diriger le mieux possible, de renseignements nombreux et précis.

En particulier, il faut que le gérant soit mis en mesure, autant que possible.

1°) - de constater la nature, la qualité et la valeur des biens de l'entreprise, et en particulier de suivre les variations des valeurs d'échange et des transactions auxquelles elles donnent lieu;

2°) - de suivre et de déterminer la situation des tiers, créanciers ou débiteurs dans leurs rapports avec l'entreprise.

3°) - de se rendre compte à la fois des résultats donnés par l'exploitation, et de la situation générale de l'entreprise.

4°) - de justifier de sa gestion, le cas échéant à l'égard de tiers habilités (fisc, enregistrement, etc...) et tous ayants droit.

Tous ces divers buts seront atteints si, dans l'entreprise, on a soin d'enregistrer toutes les opérations suivant des règles précises et appropriées.

Ce sont ces règles que l'on appelle: LA COMPTABILITE. Pour en donner une définition plus simple, on peut dire que la comptabilité est l'ensemble des principes et des règles selon lesquelles on enregistre les opérations d'une entreprise commerciale, pour assurer le maximum de renseignements utiles à sa bonne marche, pour contrôler ces opérations, et en dégager les résultats.

LA TENUE DES LIVRES est l'art d'appliquer les règles de la comptabilité à l'enregistrement des opérations d'une entreprise.

A notre époque il est indispensable que le patron d'une entreprise connaisse la comptabilité. S'il ne tient pas les livres lui-même, il doit néanmoins juger d'un coup d'œil la situation de sa maison sur les écritures comptables qui lui seront soumises.

Cependant, si un certain nombre de renseignements peuvent être obtenus de façon à peu près permanente (dettes, créances, achats, ventes, etc...), il en est d'autres, par contre, qui ne peuvent être obtenus, avec toute l'exactitude possible, qu'au prix de travaux importants.

Ainsi, la détermination du bénéfice produit par les ventes d'une entreprise commerciale, exige habituellement l'estimation des stocks de marchandises que détient l'entreprise, soit toute une série d'opérations qui, en raison de leur longueur, ne peuvent être effectuées que périodiquement.

Il s'ensuit que la vie des entreprises se trouve, à cet égard, divisée en tranches correspondant à l'accomplissement de ces opérations périodiques. On appelle EXERCICE la période (qui est en principe d'un an) à l'expiration de laquelle il est procédé à la détermination du résultat global des opérations d'une entreprise. L'exercice peut commencer à une date quelconque de l'année.

Jean LAFOND 10.931/III

DEVOIR

Résumer sous forme de tableau :

1°) - Le fonctionnement d'une entreprise

2°) - Le rôle de la Comptabilité dans le fonctionnement de l'entreprise

+ --- + --- +

Que les "élèves" de Comptabilité nous envoient le plus tôt possible ce premier devoir. Ce sera, pour eux, l'occasion de nous fournir, sur leur compte, d'utiles renseignements complémentaires, s'ils se sont déjà fait inscrire; et si c'est leur premier courrier à ce sujet, de nous donner tous les éléments d'une fiche bien expressive, tels que nous les avons réclamés dans nos articles précédents. Mais-nous le répétons-cette correspondance et l'exercice doivent être présentés sur un papier distinct; et l'en-tête du devoir, exactement libellé et disposé comme ceci :

"An den französischen Vertrauensmann - Stalag IV A"
 Korrespondanze-Kurse

INSTITUT D'ETUDES DU STALAG IV A

COURS PAR CORRESPONDANCE

NOM.....
 PRENOMS.....
 MATRICULE.....
 KOMMANDO.....

DEVOIR DE

(marge pour les corrections) :

(travail de l'élève)

AUX BRETONS

Nos camarades du Stalag IV B ont créé un groupement de Bretons, qui comprend 550 membres. But de ce groupement: recréer l'atmosphère du Pays, s'entr'aider, se distraire, s'instruire sur tout ce qui a trait à la Bretagne. Deux conditions pour en être membre: 1°) - être d'origine bretonne- 2°) - ne pas faire partie d'un mouvement anti-français (autonomiste).

L'idée est excellente, et les résultats déjà obtenus par nos camarades le prouvent: des causeries sur notre province, son histoire, ses ressources, ces sites, une exposition bretonne-, des veillées bretonnes, avec chants, danses, musique, et même pièces de théâtre. Ils nous demandent de créer la même association dans notre Stalag, et, plus tard, toutes ces associations se fondaient en une seule.

Les conditions ne sont évidemment pas les mêmes. Il faut être nombreux pour que de telles réalisations soient possibles. Ceux qui ont séjourné à Drancy se souviennent de notre groupement "Pell eus ar ger" et de notre petit Journal "Ar Biniou".

Ici, que pouvons-nous faire? Les Bretons sont disséminés dans une centaine de commandos. Mais ces groupes forment de petits blocs, bien homogènes, qui réussissent, eux aussi, à recréer l'atmosphère de chez nous. En parlant chacun de son coin depays, vous vous instruisez les uns les autres: tellement peu d'entre nous connaissent toute la Bretagne. Nous avons demandé des brochures, sur son histoire, son économie, les problèmes qui s'y posent actuellement. Nous vous les enverrons. Chantez des chansons de chez nous: Bro goz, Kousk... Demandez-les-nous. N'oubliez pas votre langue non plus, si vieille, si riche. Ceux qui ne la parlent pas peuvent en apprendre les éléments, avec une petite grammaire et le secours de leurs camarades. Apprenez aussi à l'écrire. Faites-vous envoyer une grammaire, étudiez-la bien, et envoyez-nous des devoirs. Les Cours par correspondance existent pour le Breton comme pour les autres matières.

Mais je ne crois pas qu'il soit bien nécessaire de vous inciter à parler de chez nous, à chanter et à parler Breton. Vous le faites déjà par goût, et aussi par réaction contre certaines incompréhensions. Et ne vous laissez pas dire que votre régionalisme trop poussé nuira à votre patriotisme : on peut être fier de sa région, et savoir accepter sa large part de sacrifices pour sa Patrie. Nos régiments bretons, nos marins l'ont assez prouvé. Aimer son coin de pays, savoir pourquoi on l'aime, apprendre à le connaître mieux pour l'aimer encore davantage, c'est la seule façon d'arriver à un patriotisme conscient et réfléchi.

Pierre TREPOS 31.227

COMMUNICATION

AUX CAMARADES CATHOLIQUES : Seul

Abandonné de Dieu, Jésus s'abandonne totalement à sa mission. Dès l'instant éternel où il a accepté la Rédemption du Monde, il s'est trouvé seul au milieu de l'humanité de tous les temps, seul dans son sacrifice, seul dans la compréhension de son devoir d'Homme-Dieu.

Certains l'ont aidé, l'ont aimé même et continueront son œuvre, mais seul il pouvait tout comprendre parce que sa solitude était sa force. Le Christ a

accepté le plan divin, il s'y est soumis volontairement en tant que Fils de Dieu, mais aussi en tant qu'homme comme nous.

Comme lui nous devons comprendre les dessins de Dieu, accepter notre vocation qui est unique pour nous et nous y soumettre.

Il te paraît paradoxalement de te dire que tu es seul lorsque tu ne peux jouir de la solitude. Et cependant lorsque tous tes éducateurs se dévoueront pour former ta jeune intelligence, diriger les sentiments de ton cœur, t'éveiller les perspectives d'un avenir, d'un idéal enthousiaste, tu étais seul à répondre à ces appels, seul à vouloir.

Dans ta profession, au moment de fonder un foyer, dans les événements qui boulversent ou qui ennoblissent ta Patrie et les Patries, crois-tu que devant Dieu et devant ta conscience tu n'es pas seul à prendre tes responsabilités. Personne ne peut vivre ta vie à ta place, personne n'a le droit d'usurper tes droits et tes devoirs et de prendre des engagements en ton nom. Seul, parce que tu es libre de ton présent et de ton éternité, tu as le pouvoir de choisir, t'engager ou te refuser ?

Seul maintenant dans un petit ou dans un grand kommando, quand la nuit, ta bienfaisante compagne, vient chasser les derniers cafards et vider les derniers bouthéons, tu te retournes seul anéanti sur ta paillasse, seul avec ton destin de captif. Que de questions tu te poses, que de "pourquoi" auxquels tu tentes de répondre le lendemain. Tu penses aux tiens, tu revues ton passé, tu rêves à l'avenir et le présent te semble une coupure sans lien, sans rapport avec le début et la fin de ta vie. Chacun se sent devant son effroyable destin. S'y soumettre comme à un examen, à une épreuve, à une préparation, c'est agir en chrétien. C'est dur, cela demande une maîtrise de soi, mais c'est une gloire et une force. Ne crois-tu pas que si tu as le courage de rester fort, d'endurer avec courage pendant des mois cette vie de servitude en conservant ta solitude intérieure, c'est à dire la maîtrise de ton intelligence, de ton cœur, de tes nerfs, tu ne comprendras pas mieux en rentrant ton rôle magnifique et providentiel d'ouvrier, d'époux, de père, et la volonté farouche de réaliser ta vie totale de chrétien ?

Malheur à l'homme seul, c'est à dire qui se replie sur lui-même, qui vit en égoïste, sans idéal, sans communion, sans amour, sans souffrance au milieu des autres "lui-mêmes".

Heureuse la solitude du prisonnier qui plonge toutes les fibres de son être dans une vie chrétienne bien comprise, qui sympathise doucereusement avec la souffrance universelle de tous ses frères les hommes. Celui-là n'est pas seul, il vit avec tous, il les comprend et il les aime.

Il n'est pas seul, car sa mère est toujours près de lui comme la mère des douleurs (mater dolorosa) au pied de la Croix; l'amour fidèle de son épouse le soutient contre les dérivatifs ou les dérivation d'un cœur qui perd le sens de l'amour.

Pauvres captifs de 1942 nous avons à triompher de notre solitude dans l'épreuve, comme chaque génération a dû triompher des marasmes de son époque. En tant que chrétiens nous serons toujours ces naufragés du radeau de la Méduse luttant jusqu'au délire pour triompher de tous les éléments et de tous les événements et gagner cette lutte pour la vie éternelle.

Puisses-tu comprendre, O mon frère vaincu et captif, qu'il n'y a qu'une défaite et un esclavage, c'est d'abandonner sa mission, de renier sa dignité, sa fierté et son courage. Ta mission est d'aimer et d'unir, sois-y fidèle, ne prise rien, ni dans ton intelligence et ton cœur, ni dans ceux des autres. Tu es seul, mais tu es ton maître, dès maintenant et pour l'éternité.

René LEMORT 32.839

PLAN D'ÉTUDES - Quoique très résumé, notre plan d'études occuperait une page entière. Nous devons en remettre la publication au 1er Juin. Ce sera, dans le Numéro 20, le communiqué du Centre d'Etudes. Auparavant, chaque élève régulièrement inscrit en aura reçu la partie qui l'intéresse.

Geprüft/ Sdf. Z. Scholze

Rédaction en Chef : René Riché

COMMUNICATION DE LA KOMMANDANTUR

- I -

Les prisonniers de Guerre français, ci-dessous énumérés, qui tous appartenaien au Stalag IV A :

DESTRUY Gustave	:	28.759	IV B	: Altenberg I
FERROT Maxime	:	22.950	IV A	: Altmickten
ADERATZKY Rostislaw	:	33.928	IV A	: Dresden-Strehlen
VERIER Jean	:	68.044	IV A	: Reddern
MARSEILLE Etienne	:	30.338	IV A	: Reddern
BOUCON Ernest	:	28.145	IV A	: Zittau, Spinnerei
BOUDAN Jules	:	22.509	IV B	: Dresden-Fritz-ReuterSt.
BERTHOT Benjamin	:	841	IV D	: - D° -
THE René	:	1.223	IV C	: Dresden Strehlen
TERRIN René	:	35.898	IV A	: Bautzen,Waggonfabrik
FEVRE Joseph	:	19.840	IV A	: - D° -
CANIER Fernand	:	22.672	IV A	: Zittau,Spinnerei
HARDINE Roger	:	20.097	IV B	: Elsterhorst
OREZZI François	:	26.423	IV A	: - D° -
LAUDE Louis	:	26.618	IV A	: Ruhland
COLERC Raymond	:	26.731	IV A	: - D° -
BAROIX Jean	:	13.313	/17 I	: Dresden-Strehlen
NUCET Elie	:	56.593	IV B	: - D° -
ROUCHARD Jean	:	32.785	IV A	: Wartha
APALA Etienne	:	14.475	/17 I	: - D° -
ETIT Gaston	:	23.972	IV A	: Ostritz
PAYEN Marcel	:	37.405	IV B	: Dresden,Fritz-ReuterStr.
FATTER	:	23.992	IV A	: Ostritz
IDEU Bernard	:	23.645	IV A	: - D° -
DEVANT André	:	23.986	IV A	: - D° -
CHARGO Roger	:	4.036	IV C	: Dresden,GrossenhainerSt.
LAUVIEUX Marcel	:	68.805	VII A	: Dresden,Fritz-ReuterSt.

se sont enfuis depuis le 1er Avril 1942, et ont été repris. Ils font partie du transport pour un Camp nouvellement créé dans le GénéralGouvernement. Là, ils sont astreints à des travaux pénibles sans considération des aptitudes professionnelles. Que les prisonniers de guerre du Stalag IV A n'entreparent donc pas de s'enfuir. Le service de recherche le long des frontières allemandes est si bien exercé qu'il est impossible aux évadés de regagner leur pays. Le seul résultat d'une évasion serait donc le transport du prisonnier de guerre enfui dans le Camp du GénéralGouvernement polonais, où il serait contraint de travailler durement, avec la pensée de partir dans les tout derniers au moment de la libération.

- II -

ZAHLMESTEREI (TRESORERIE)

Dans le courant du mois d'avril il vous a été communiqué par les soins de votre Führer de kommando le montant total des sommes en RM. qui se trouvaient inscrites sur votre carte P.K.II, au moment où ce travail a été effectué par nous-mêmes.

A ce sujet beaucoup d'entre vous, nous ont déjà fait parvenir un certain nombre de réclamations qui nous amènent à nouveau à préciser certains points :

ARGENT FRANCAIS -1) Ne pas oublier que les sommes égales ou inférieures à 120 Francs ont été converties d'office en RM.

Pour tous les autres montants, si vous n'avez pas donné l'ordre de les envoyer en France, au temps où cela était encore possible, ils se trouvent toujours inscrits sur votre carte et ne peuvent faire l'objet d'aucun changement. C'est pour cette raison qu'il nous a paru inutile de vous en rappeler le montant.

2 - Ne pas oublier également que pour simplifier le travail de la Trésorerie

COMMUNICATION DE LA KOMMANDANTUR

(suite)

rie, nous vous demandons d'envoyer directement en France l'argent en RM. qui se trouve inscrit sur votre carte, plutôt que de vous le faire adresser à votre kommando pour ensuite nous le retourner sous forme de mandat. Envoyez-nous donc vos adresses et nous expédierons en France ces montants même si ceux-ci SONT INFÉRIEURS A 30 RM.

3 - Enfin, nous rappelons à tous les prisonniers belges qu'ils peuvent envoyer chez eux toutes les sommes en Francs belges qui se trouvent inscrits sur leur carte à condition, toutefois, que ces sommes soient supérieures à 50 Frs. belges (puisque tous montants égaux ou inférieurs à 50 Frs. Belges ont été convertis en RM.). Nous insistons donc auprès d'eux pour qu'ils nous fassent parvenir leurs adresses, afin que nous puissions solder rapidement tous ces comptes.

- III -

La Croix-Rouge française de Lille prie le Commandant du Stalag IV A d'aviser les prisonniers de guerre, originaires du département du Nord, qu'ils doivent, à l'avenir, adresser leurs étiquettes pour colis (rouges ou bleues) au "Comité d'Assistance aux Prisonniers de Guerre, 141, Rue du Colonel, à Lille". Elle ajoute que dorénavant, elle ne pourra plus, elle, prendre en considération aucune des étiquettes qui lui parviendront.

